



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°10

Réunion du bureau Exécutif du : Mercredi 02 Octobre 2019

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Noël RIFFAUD, et par téléphone, Denis SOTO, Olivier GONCALVES

Assiste : M. Maxime APRUZZESE (CTRA),

Excusés : MM. Jérôme CASCALES, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif du 23.09 (PV 09) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président de la CRA Karim ABED et les membres de la CRA ont le plaisir de féliciter la maman et l'heureux papa comblés de joie par la naissance de leur fille Paolina, premier enfant pour Pierre GAILLOUSTE, Arbitre Fédéral de Ligue 2 arrivé très récemment sur le territoire de notre Ligue.

Le Président de la CRA Karim ABED et les membres de la CRA adressent leurs sincères félicitations à Karen BEL BELGACEM, collaboratrice de l'IR2F à la Ligue, pour la naissance d'un petit garçon, deuxième enfant prénommé Aylan.

CORRESPONDANCES

DE L'URS Léo LAGRANGE :

Mail du 24.09 relatif à la mise en place d'un programme pour jeunes dans le cadre de l'arbitrage sur le centre de détention de SALON-DE-PROVENCE en fonction d'un planning défini.

Lu et pris note, la CRA tiendra informé le responsable sur la recherche d'une personne pour dispenser cette formation.

DE LA DTA :

Mail du 30.09 adressé à la CRA dans le cadre de l'OPERATION SPORT FEMININ TOUJOURS relayé par l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) pour la promotion du sport au Féminin et notamment l'arbitre au féminin.

Lu et pris note, la CRA transmettra à la DTA le nom et prénom de l'Arbitre Féminine retenue pour notre Ligue.

DE LA LIGUE :

Mails du 26.09 de Jean-François SOTO représentant de la CRA à la CRD relatif à l'absence de rapports des Arbitres sur 2 matchs U14R1 du 22.09 TOULON/GAP et ASPTT/CAGNES suite à exclusion.

Lu et pris note, la CRA évoquera ce sujet lors de sa prochaine réunion.

Mail du 29.09 par le Pôle Espoirs pour la désignation de 3 Arbitres pour les rencontres programmées le 03.10.

Mails du 24.09 de la Direction Administrative de la Ligue informant du report de la « Rentrée des Bénévoles » et de la fermeture exceptionnelle de la Ligue le mardi 02.10 après-midi.

DU DISTRICT GRAND VAUCLUSE :

Mail du 02.10 relatif à la transmission du Règlement Intérieur de la CDA du District GRAND VAUCLUSE pour avis de la CRA avant mise en application.

Lu et pris note, la CRA examinera le document lors de sa prochaine réunion.

DES CDA :

DISTRICT COTE D'AZUR :

Mail du 26.09 relatif à la transmission des noms des 2 Arbitres Assistants de District VANNI Sébastien et MECIBAH Abdelaziz qui seront réservistes sur le championnat de Ligue R2 selon l'accord des Présidents de CDA à la proposition de la CRA au cours de la réunion plénière du 06.09.

Lu et pris note, la CRA remercie la CDA pour ce retour suite à la demande transmise par mail.

DISTRICT DU VAR :

Mail du 26.09 relatif à la transmission du nom de l'Arbitres Assistant de District LIMANE Saïd qui sera réserviste sur le championnat de Ligue R2 selon l'accord des Présidents de CDA à la proposition de la CRA au cours de la réunion plénière du 06.09.

Lu et pris note, la CRA remercie la CDA pour ce retour suite à la demande transmise par mail.

Mail du 26.09 relatif à l'information d'un stage organisé par la CDA pour les Jeunes Arbitres de District du 18 au 20.10 à ANTIBES.

DES CLUBS :

ET.S.DE LA CIOTAT :

Mail du 30.09 relatif à la désignation d'un Arbitre ne pouvant être possible.
Lu et pris note, la CRA a procédé à la modification.

A.S. MONACO F.C. :

Mail du 30.09 relatif à la désignation d'un Arbitre sur 2 journées consécutives les 22 et 29.09.
Lu et pris note, la CRA fait le maximum pour cet état de fait ne se reproduise pas.

VILLEFRANCHE SAINT-JEAN BEAULIEU F. C. :

Mail du 23.09 relatif à la confirmation de la réserve technique déposée lors du match en U16R2 – LE PONTET/VSJBFC du 22.09.
Lu et pris note, la CRA l'examinera lors d'une prochaine réunion.

DES ARBITRES :

Courrier : Rapports

- **KERBA Lyes** : mail du 25.09 relatif à l'impossibilité de valider le rapport d'arbitrage sur un match U14R1 du 14.09 – SP. C. D'AIR BEL/ SP. C. TOULON.
Lu et pris note, la CRA ayant pris contact avec l'Arbitre lui confirme d'envoyer le rapport disciplinaire du site MyFFF à l'adresse rapport@mediterranee.fff.fr pour régularisation du dossier.
- **MESSISHA Karim** : mail du 24.09 relatif à l'envoi du rapport d'arbitrage du match en R2 HYERES/LA FONTONNE-ANTIBES.

La CRA informe les Arbitres de Ligue que la transmission des rapports d'Arbitrage en copie de mail à l'adresse CRA@MEDITERRANEE.fff.fr est nécessaire et obligatoire dans le cadre des circonstances suivantes :

- ❖ Arrêt de match
- ❖ Incidents sur Arbitres et Officiels
- ❖ Absence d'Arbitres et blessure d'Arbitre ou remplacement pour blessure d'un Arbitre.

Le protocole de communication qui sera diffusé dans quelques jours contient l'ensemble de ces informations. L'envoi est obligatoire pour les rapports suite à une réserve technique.

Courrier : Autres demandes

- **BENSAID Rédouan** : mail du 01.10 relatif à l'information sur son futur départ de la Ligue lié à un changement professionnel activité et lieu de travail en direction de Paris. Il confirme qu'il est désignable sur la Ligue jusqu'au 26-27.10.
Lu et pris note, la CRA lui a précisé qu'il devait prendre contact avec la Ligue PARIS- ILE-DE-FRANCE, dès connaissance de sa résidence, et ensuite, c'est sa nouvelle Ligue qui demandera le transfert de son dossier administratif et médical actuel.
- **AMO Adrien** : copie de mail du 28.09 transmis à la CRA de LAURAFoot pour une demande de renseignements au sujet d'une future mutation sur cette Ligue le plus rapidement possible afin de pouvoir poursuivre la formation théorique promotionnelle.
Lu et pris note, la CRA aurait souhaité être informée par l'Arbitre lui-même au préalable et surtout par rapport à la date possible de départ et en attente de toute autre information.
- **ABBAD EL ANDALOUSSI Marouane** : mail du 24.09 relatif à l'impossibilité de valider les rapports d'arbitrage sur MyFFF, un message d'erreur apparaissant à l'envoi.
Lu et pris note, la CRA a transmis le mail à la Direction Administrative de la Ligue pour examen.
- **LEPORATI Loris** : mail du 24.09 relatif à la confirmation de sa présence au stage des Arbitres Assistants du 29.09 à TOULON.
Lu et pris note, la CRA a renouvelé cette demande suite à la non-réponse au questionnaire Google.
- **BOUMENDIL Pascal** : mail du 30.09 relatif à la transmission de ses remerciements à la CRA du fait de la bonne tenue tant du programme sportif et technique du stage des Arbitres Assistants.
Lu et pris note, la CRA le remercie, un mail spécial bilan individuel sera envoyé à tous les participants.
- **CAUDMONT Matéo** : mail du 28.09 relatif à la transmission de l'autorisation parentale dûment signée par ses parents demandée par la CRA dans le cadre du prochain stage de Jeunes Arbitres de Ligue du 21 au 24.10 au CREPS de Boulouris.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- **FETTOUHI-TANI Daniel** : mail du 26.09 relatif à la demande d'un numéro de téléphone d'Arbitre et à son indisponibilité permanente pour les samedis en raison de son activité professionnelle.
Lu et pris note, la CRA lui a transmis et informe tous les Arbitres que l'Annuaire des Arbitres de Ligue de la Ligue Méditerranée de Football leur sera transmis le 03.10 et sera consultable sur MyFFF Documents. Pour les samedis, la CRA remercie l'Arbitre de bien vouloir le saisir sur MyFFF.

- MILLET Valentin : mail du 29.09 relatif à son changement d'adresse effective ce jour.
Lu et pris note, la CRA le remercie et modifie tous les fichiers en cours.
- MARESNI Nabil : mail du 25.09 relatif à son changement d'adresse effective ce jour.
Lu et pris note, la CRA le remercie et modifie tous les fichiers en cours.
- DAAS Camille : mail du 24.09 relatif à son changement d'adresse effective ce jour.
Lu et pris note, la CRA la remercie et modifie tous les fichiers en cours.
- AMSILI Benjamin : mail du 26.09 relatif à la transmission de l'examen ophtalmologique dans le cadre de son dossier médical.
Lu et pris note, la CRA l'informe que pour être désigné, il doit attendre la validation de son dossier par le médecin de la Ligue, soit un mois de retard sur le début de la saison.
- AMRHEIN Alexandre : mail du 24.09 relatif à sa demande de dérogation pour arbitrer en attendant la validation de son dossier médical retardée du fait de son rendez-vous chez l'ophtalmo décalé de 8 jours.
Lu et pris note, la CRA lui a répondu en lui confirmant que cela n'est pas possible, aucune dérogation n'est accordée, il convient que tout Arbitre prenne les dispositions afin de rendre son dossier médical complet le plus tôt possible.
- MEJRI Chakib : mail du 25.09 relatif à l'entretien d'analyse de fin de match par un observateur.
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre que l'observateur doit faire ressortir à la fois les points positifs ou à améliorer. Ensuite, l'observateur rédige son rapport sur MyFFF qui sera ensuite visionné par un membre de la CRA pour cohérence avant validation définitive sur le site MyFFF. L'Arbitre pourra en prendre connaissance par la suite avec la possibilité de demander des précisions.
- PALUD Dorian : mail du 25.09 relatif à une désignation en U18R2 sur un club déjà arbitré.
Lu et pris note, la CRA a transféré le mail au pôle Désignations.
- JURADO Alexandre : mail du 24.09 relatif à une désignation non possible à suivre.
Lu et pris note, la CRA a transféré le mail au Pôle Désignations.
- BARLOZZI Julien : mail du 24.09 relatif à sa demande de ne pouvoir être désigné que dans la limite de 180 kms aller/retour pour des raisons professionnelles.
Lu et pris note, la CRA a transféré le mail au pôle Désignations.
- GUIMONNEAU Clément : mail du 24.09 relatif à deux désignations reçues pour les 28-29.09 malgré le fait qu'il est précisé non désignable le samedi.
Lu et pris note, la CRA ayant pris contact avec l'Arbitre, il assurera les désignations programmées.

Indisponibilités médicales :

- EL ABED Walid : mail du 01.10 relatif à ton indisponibilité saisie sur MyFFF jusqu'au 02.12 liée à un réveil apparent de la blessure contractée la saison dernière.
Lu et pris note, la CRA a pris contact et le remercie de transmettre le certificat médical correspondant.
- MARESNI Nabil : mail du 25.09 informant la CRA sur son état de santé avec reprise d'entraînement et soins de kiné avec une désignation adaptée.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- HENCK Guillaume : mail du 30.09 relatif à la transmission du certificat médical d'arrêt pour une durée de 21 jours jusqu'au 13/10.
Lu et pris note, la CRA le remercie et modifie la date de reprise en conséquence.
- BOUGET Romain : mail du 25.09 informant la CRA sur la consolidation de sa blessure, le médecin lui ayant précisé d'effectuer des tests sous 20 jours.
Lu et pris note, la CRA le remercie de bien vouloir transmettre un nouvel justificatif d'arrêt et d'effectuer la saisie de ses indisponibilités en conséquence.
- BOULAHYA Bilel : mail du 01.10 relatif à la transmission d'un compte rendu échographie suite à une blessure au genou et dans l'attente du certificat médical suite visite médecin.
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de saisir sur MyFFF l'indisponibilité qui sera dispensée.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

La CRA les remercie par avance.

Indisponibilité autres :

- MARESNI Nabil : mail du 25.09 relatif à la saisie de ses indisponibilités liées à 2 sessions de formation initiale dans le cadre de son District et l'IR2F.
Lu et pris note, la CRA le remercie pour la justification des indisponibilités.
- AMO Adrien : mail du 26.09 informant la CRA de l'impossibilité de pouvoir assurer ses désignations des 28-29.09 en raison de l'impossibilité d'avoir une place dans les trains.
Lu et pris note, la CRA le remercie à l'avenir de prendre toutes dispositions pour éviter cet état de fait.
- MOSETTICH Théo : mail du 02.10 relatif à la saisie de son indisponibilité pour raison professionnelle sur MyFFF pour le 13.10 soit un délai de prévenance de 11 jours non conforme au RI et protocole de la CRA.
Lu et pris note, la CRA le remercie d'envoyer un justificatif correspondant à cette indisponibilité.
- ZAFRILLA Mélanie : mail du 24.09 informant la CRA de ne pas être désigné le samedi non disponible.
Lu et pris note, la CRA ayant modifié le jour non disponible sur son fichier, remercie l'Arbitre de pouvoir effectuer la saisie sur MyFFF.
- LABIDI Oussema : mail du 02.10 relatif à un changement de planning professionnel pour le weekend des 06-07.10, et n'ayant pu se faire remplacer le 07.10 selon le justificatif joint. Pris note des indisponibilités saisies sur MyFFF pour les 12, 19, 25 et 26.10.
Lu et pris note, la CRA a transmis l'information au pôle Désignations.
- BARLOZZI Julien : mail du 30.09 informant la CRA de ne pas le désigner que sur un seul match par weekend pour raison professionnelle.
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui précise que le fichier CRA a été modifié.
- MESSISHA Karim : mail du 01.10 informant la CRA d'une indisponibilité pour les 19 et 20.10 mobilisé dans l'encadrement d'un stage CDA du VAR.
Lu et pris note, la CRA le remercie tout en lui rappelant le délai de prévenance non respecté et demande à la CDA du Var de bien vouloir transmettre le nom des Arbitres de Ligue concernés.
- GUIMONNEAU Clément : mail du 27.09 relatif à la transmission du justificatif emploi du temps universitaire signifiant à la fois les cours et son absence au stage JAL du 21 au 24.10.
Lu et pris note, la CRA le remercie pour le document joint.
- AOUADI Oussama : mail du 01.10 relatif à la transmission d'un mail nous informant que son activité professionnelle ne lui permettait pas de pouvoir être présent au stage JAL du 21 au 24.10.
Lu et pris note, la CRA le remercie mais lui demande de faire parvenir une attestation pour le justifier.
- LARBI Saber : mail du 28.09 relatif à la transmission de l'attestation professionnelle signifiant son emploi du temps et son absence au stage arbitres Assistants du 29.09.
Lu et pris note, la CRA le remercie pour le document joint et précise que ce type de justificatif doit être envoyé au préalable.
- AMO Alain : mail du 01.10 en réponse à la demande de la CRA quant à son absence au stage des arbitres Assistant du 29.09 suite à un problème de santé et ayant chargé un autre Arbitre Assistant de prévenir la CRA.
Lu et pris note, la CRA le remercie mais lui précise qu'au pointage administratif par signature des fiches de présence des participants, aucune information n'a été transmise, le mail justifiant étant envoyé le 30.09.
- HOLLECKER Sébastien : mail du 01.10 en réponse à la demande de la CRA quant à son absence à la séance des tests physiques du 29.09 suite à un problème de santé et ayant chargé un membre CRA de prévenir la CRA.
Lu et pris note, la CRA le remercie mais lui précise qu'au pointage administratif par signature des fiches de présence des participants aux tests, aucune information n'a été transmise, le mail justifiant l'arrêt médical accompagné du certificat étant transmis le 01.10.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail à cette même adresse.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 25.09 : mail d'envoi à tous les Arbitres Assistants et encadrants CRA et ETRA du programme du stage du 29.09 à TOULON.
- Le 25.09 : mail de convocation envoyé à tous les Arbitres promotionnels pour le stage ELITE prévu du 11 au 13.10 au CREPS ANTIBES.
- Le 26.09 : mail d'envoi aux Présidents de CDA du recueil des questions en vue de la préparation des épreuves techniques de Mars 2020 pour les candidats Arbitres et Jeunes Arbitres de Ligue.
- Le 27.09 : mail de demande aux Présidents de CDA afin qu'ils transmettent à la CRA les noms des Arbitres Assistants de District réservistes pouvant être désignés sur les matchs de R2.
- Le 27.09 : mail d'information aux Présidents de CDA pour la tenue en date du samedi 26.10 d'une séance de recyclage pour les initiateurs.
- Le 27.09 : mail d'envoi pour information à tous les Arbitres de Ligue et membres CRA, de la circulaire 17 de l'IFAB donnant des clarifications sur les nouvelles lois du jeu de la saison 2019/2020.
- Le 27.09 : mail d'envoi à tous les Arbitres de Ligue, membres CRA et observateurs du message du Président de la FFF pour la minute de recueillement pour rendre hommage à M. Jacques CHIRAC.
- Le 27.09 : mail de convocation envoyé à tous les Jeunes Arbitres de Ligue (hors candidats JAF) pour le stage JAL du 21 au 24.10 au CREPS DE BOULOURIS à FREJUS.
- Le 30.09 : mail envoyé avec lien pour s'exprimer à tous les participants au stage Arbitres Assistants
- Le 30.09 : mail d'information à tous les Arbitres de Ligue de l'ouverture des cours sur la PFP jusqu'au 31.10 pour les mois de septembre et octobre.

SUIVI DU RETOUR PAR LES ARBITRES DE LIGUE DES DOCUMENTS D'INTER-SAISON PRECITES

Dossier médical/licence » : à partir du mail envoyé en date du 13.05, conseiller aux Arbitres de le renvoyer au plus tard le 31.07 avec validation de leur licence

Au 02.10 = 4 Arbitres ne sont pas désignables : 3 dossiers médicaux et 1 licences en cours.

Ces retards sur les envois des dossiers médicaux par les Arbitres de Ligue ne devraient avoir des répercussions sur la NOTE ADMINISTRATIVE CRA des Arbitres de Ligue en regard de ce manquement administratif qu'au cours de la saison 2020/2021.

VALIDATIONS ADMINISTRATIVES CRA

Validation 25 – 02.10.2019 – Résultats des tests physiques Arbitres et Jeunes Arbitres de Ligue pour rattrapage et suivi des absents pour blessure ou raison professionnelle TOULON le 29.09

La CRA avait programmé en date du dimanche 29.09 à partir de 08h30 au Stade Léo Lagrange à TOULON, le déroulement du rattrapage des tests physiques pour tous les Arbitres de Ligue étant en échec ou non présents lors du stage de rentrée à FREJUS le 25.08.

Les Arbitres ont été convoqués par mail le 10.09

La validation administrative 12 de la CRA du 30.08 relative aux résultats des tests physiques effectués au stage de rentrée le 25.08, parue sur le PV n°06 de la CRA du 30.08, a entériné la liste des Arbitres de Ligue concernés par ces rattrapages.

Etaient présents au niveau de l'encadrement, les membres de CRA et intervenants suivants :

- Olivier GONVALVES, Noël RIFFAUD, John SMITH Observateur et Maxime APRUZZESE, CTRA

Selon les dispositions de l'Article 22 de son Règlement Intérieur sur les tests physiques, pour tout Arbitre en situation d'échec ou ne s'étant pas présenté, la CRA ne peut le désigner.

La CRA avait décidé par la validation administrative 16 du 06.09 parue sur le PV n°07 du 06.09 de désigner exceptionnellement les Arbitres se trouvant dans cette situation.

36 Arbitres étaient concernés par ces tests physiques, le tableau ci-dessous en relate les résultats :

 NOM - Prénom	District	Affect FOOT	Rattrapag	Résultat rattrap Test PHY TOULON29/09	Situation test PHY 30/09 et dossiers médicaux 03/10
ABECHA Adam	PROVENCE	JAL1	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
AJJANI Hicham	GRAND VAUCLUSE	R2	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
AMSILI Benjamin	PROVENCE	JAL1F	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
AOUADI Oussama	PROVENCE	JAL1	Rattrapage 1	ABS ?	rattrapage 1
BEN NACEUR Riadh	CÔTE D'AZUR	R2	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
BOUGET Romain	VAR	R2	Rattrapage 1	BLESSE	rattrapage 1
BOURQUIN Magali	VAR	FF2	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
CAMPO Julien	VAR	R1	Phys base R1	réussi	Re-Désign.
CHAZAL Stéphanie	GRAND VAUCLUSE	R1	Rattrap 2	réussi	Re-Désign.
D'ANTONIO Lionel	PROVENCE	R2	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
DAMIR Guillaume	PROVENCE	JAL2	Rattrap 2	réussi	Re-Désign.
EL ABED Walid	CÔTE D'AZUR	R2	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
FABIANO Luca	VAR	JAL1	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
FALASCHI Dylan	PROVENCE	JAL1	BLESSE	BLESSE	Blessé
FAREL Dany	GRAND VAUCLUSE	R2	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
GIURAN Bianca Eléna	CÔTE D'AZUR	FEMP	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
GONCALVES Daryl	ALPES	Candidat JAL	Rattrapage 1	réussi	Non désign.
HASYAOUI Achraf	CÔTE D'AZUR	R2	Rattrapage 1	ABS PRO	Non Désign.
HENCK Guillaume	VAR	RE	Rattrapage 1	BLESSE	rattrapage 1
HOLLECKER Sébastien	VAR	JAL2	Rattrap 2	ABS ?	rattrap 2
KRIKIAN Grigor	PROVENCE	Cand R2	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
LABIDI Oussema	GRAND VAUCLUSE	FEM	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
LE BRIS Romain	CÔTE D'AZUR	R2	Rattrap 2	réussi	Re-Désign.
MEBAREK Mohamed	PROVENCE	R1	Rattrapage 1	ABS ? Sms JC	Non Désign.
MERZOUG Yassine	GRAND VAUCLUSE	JAL1F	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
MESSAOUDI Anas	CÔTE D'AZUR	JAL1	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
MILLET Valentin	PROVENCE	JAL1	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
OUGHCHA Zakaria	CÔTE D'AZUR	JAL2	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
REGAIEG Mounir	CÔTE D'AZUR	Cand R2	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
REGGABI Sabri	PROVENCE	R2	Rattrapage 1	réussi	Désignable
RODRIGUEZ DA SILVA Daniel	CÔTE D'AZUR	JAL1F	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
ROMERO Antonio	PROVENCE	R1	Phys base R1	réussi	Re-Désign.
SMOUNI Hicham	VAR	R1	Phys base R1	BLESSE	Blessé
TSALBI Ali	CÔTE D'AZUR	JAL2P	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.
TSALBI Salim	CÔTE D'AZUR	JAF	Rattrapage 1	ABS	rattrapage 1
ZOUAIN Maxime	PROVENCE	REP	Rattrapage 1	réussi	Re-Désign.

DECISIONS CRA

DECISION 26 – 02.10.2019 – Résultats des tests techniques et physiques des Arbitres de Ligue FUTSAL au stage FUTSAL du 15.09 CREPS FREJUS

La CRA avait programmé en date du dimanche 15.09 un stage pour les Arbitres de Ligue FUTSAL au cours duquel se déroulaient pour cette spécificité FUTSAL, à la fois le passage des tests physiques, les tests techniques ainsi que la prise de connaissance des nouvelles lois du jeu et d'un programme technique de formation.

Ainsi, avec la participation des membres du Pôle FUTSAL de l'ETRA et de la CRA étaient rassemblés les Arbitres de Ligue FUTSAL suivants :

ABBAD EL ANDALOUSI Marouane
AIT OUZDI Rachid
BOUMENDIL Pascal
BOURQUIN Magali
CHNIBA Kamel
DEGHDICHE Amri
DUVERGER Jean-Christophe
LE TENNIER Samuel
MATEI Denis
MAZOUNI Majid
MESSISHA Karim
MOUSSA Houmadi
POIZE Roland
TIR Sofiane
WOLFF Benoit
WULLEMS Marc

Etaient présents dans le cadre du passage des tests, l'encadrement suivant :

Victor BERG-AUDIC – Tristan DANIELE – Aurélien UZAN – Ouajdi TOUHIRI – Hicham ABDALLAH – Fadil DARRAZ – Fabrice POREE – Gilles ERMANI – Jacky SUBOCZ – Patrick FAUTRAD.

En application de l'Article 22 du Règlement Intérieur de la CRA, la catégorie d'Arbitres FUTSAL doit, dans le cadre de la validation pour la saison en cours, subir à la fois les tests techniques sur la base d'un questionnaire de 20 questions noté sur 80 points et les tests physiques tels que définis à l'Annexe 2 de ce même Règlement Intérieur.

Pour les tests techniques, le minimum requis est de 50 pour conserver son titre

Pour les 3 tests physiques, si les temps décomptés sont inférieurs au temps de référence, l'épreuve est validée dans le cas contraire, un rattrapage est prévu pour les Arbitres en échec.

Les Arbitres de Ligue FUTSAL ont validé l'ensemble des épreuves physiques et tous les questionnaires corrigés ont obtenu une note supérieure à 50.

En conséquence,

- **Le Bureau Exécutif de la CRA valide pour tous les Arbitres de Ligue FUTSAL précités, leur titre pour la saison 2019/2020.**

DECISION 27 – 02.10.2019 – Résultats des Examens tests techniques et physiques des Arbitres de District candidats Arbitre de Ligue FUTSAL passés au stage FUTSAL du 15.09 CREPS FREJUS

La CRA avait programmé dans le cadre du stage annuel proposé aux Arbitres de Ligue FUTSAL, le rassemblement des candidats à ce titre pour les Arbitres de District.

A la demande de la CRA au cours de l'intersaison, ont été lancés les dossiers de candidature à cet examen FUTSAL.

Les présidents de CDA ayant transmis par mail l'ensemble des dossiers de leurs candidats, à la date du 06.09, la CRA, après vérification de l'ensemble des documents, a convoqué les candidats suivants :

ROBERT Kévin	VAR
RAHAL Nébyl	VAR
CHABANE Loic	COTE D'AZUR
OULHACI Sami	ALPES

Etaient présents dans le cadre du passage des tests, l'encadrement suivant :

Victor BERG-AUDIC – Tristan DANIELE – Aurélien UZAN – Ouajdi TOUHIRI – Hicham ABDALLAH – Fadil DARRAZ – Fabrice POREE – Gilles ERMANI – Jacky SUBOCZ – Patrick FAUTRAD.

En application de l'Article 19 du Règlement Intérieur de la CRA, les candidats au titre d'Arbitre de Ligue FUTSAL doivent, dans le cadre de cet examen spécifique subir à la fois les tests techniques sur la base d'un

questionnaire de 20 questions noté sur 80 points et les tests physiques tels que définis à l'Annexe 2 de ce même Règlement Intérieur.

Pour les tests techniques, les candidats ayant obtenu au minimum 50 sur 80 seront retenus pour les tests physiques.

Pour les 3 tests physiques, si les temps décomptés sont inférieurs au temps de référence, l'épreuve est validée et dans le cas contraire, un rattrapage est prévu pour les candidats Arbitres en échec.

Les candidats en nouvelle situation d'échec lors de ce rattrapage seront remis à l'entière disposition de leur District.

A l'issue des corrections de l'écrit et du déroulement des tests physiques, les 4 candidats Arbitres de Ligue FUTSAL ont validé l'ensemble des épreuves physiques et tous les questionnaires corrigés ont obtenu une note supérieure à 50/80.

En conséquence,

- **Le Bureau Exécutif de la CRA a validé l'admission des 4 candidats Arbitres de District aux épreuves pratiques pour le titre d'Arbitre de Ligue FUTSAL.**

Ces candidats Arbitres de Ligue FUTSAL admis subiront leur épreuve d'admission sur 2 observations avant le 15.12.2019. S'ils sont déclarés aptes, ils seront alors nommés Arbitre de Ligue FUTSAL au 01.01.2020. Dans le cas contraire, ils seront remis à la disposition de leur District.

Ces informations sont transmises au Président de CDA et aux Arbitres admis.

La CRA félicite les Arbitres pour le franchissement de ces 2 épreuves et leur souhaitent une bonne saison 2019/2020.

PROGRAMMES CRA SAISON 2019/2020

PLANNING DES STAGES PAR CATEGORIES D'ARBITRES ORGANISES SUR LA SAISON 2019/2020:

- Stage ELITE du 11 au 13.10 à ANTIBES
- Stage Jeunes Arbitres de Ligue du 21 au 24.10 à FREJUS
- Stage RE-R1 le 26.10 à la Ligue
- Stage R2 le 17.11 en AVIGNON

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 02.10.2019

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- SMOUNI Hicham : jusqu'au 31.12.2019
- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.08.2020
- BOUGET Romain : depuis le 25.06 jusqu'au 15.10.2019 (à régulariser)
- EL ABED Walid : jusqu'au 02.12.2019
- HENCK Guillaume : jusqu'au 13.10
- BOULAHYA Bilel : jusqu'au 10.10 (à régulariser)

POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 02.10.2019

Sera validé et transmis au pôle Désignations en date du 02.10.

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2019-2020

Dates des prochaines réunions de la CRA en prévision : 10.10 – 15.10 – 21.10

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion du 02.10 ouverte à partir de 15h00 et prononce la fin de séance à 20h00.

**Prochaine réunion de CRA
Jeudi 10 Octobre 2019**

**Président
Karim ABED**

**Secrétaire
Noël RIFFAUD**